

Recherches sociographiques



Georges CROTEAU, *Les frères éducateurs 1920-1965. Promotion des études supérieures. Modernisation de l'enseignement public*

Stéphane Martineau

Volume 40, numéro 1, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057259ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057259ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martineau, S. (1999). Compte rendu de [Georges CROTEAU, *Les frères éducateurs 1920-1965. Promotion des études supérieures. Modernisation de l'enseignement public*]. *Recherches sociographiques*, 40(1), 168–171.
<https://doi.org/10.7202/057259ar>

Georges CROTEAU, *Les frères éducateurs 1920-1965. Promotion des études supérieures. Modernisation de l'enseignement public*, Ville LaSalle, Hurtubise HMH, 1996, 193 p. (Cahiers du Québec, Psychopédagogie.)

Le livre de Georges Croteau *Les frères éducateurs 1920-1965. Promotion des études supérieures. Modernisation de l'enseignement public* est, comme son titre l'indique, un ouvrage historique. Préfacé par le célèbre « frère Untel », il se divise en trois chapitres auxquels, bien entendu, il faut ajouter une introduction et une conclusion. Se trouvent également en annexe la description des principales communautés des frères éducateurs (ou enseignants) et une bibliographie commentée.

L'objet du livre est l'étude de la mise sur pied et de l'évolution du cours primaire supérieur créé par les frères éducateurs en 1921, cours qui deviendra en 1956 le cours secondaire. L'auteur se pose les questions suivantes : d'où vient ce cours ? qui en a fait la promotion ? quels sont les obstacles rencontrés et pourquoi ? quels étaient les contenus des programmes ? quelles sont les transformations survenues entre 1920 et 1965 ? À ces interrogations premières, s'en ajoutent deux autres : quelle philosophie de l'éducation et quelle conception de l'homme animaient les frères éducateurs ? quel changement des rapports socioethniques voulaient-ils provoquer ?

Afin de répondre à ces questions, Croteau a choisi une présentation chronologique. Chacun des trois chapitres correspond à une période de l'histoire du cours primaire supérieur. Ainsi, le premier chapitre – Naissance du cours primaire supérieur – couvre la période allant de 1920 à 1930, où se met en place à Montréal la première école dispensant le cours primaire supérieur. Le deuxième chapitre – Croissance du cours primaire – s'attarde aux années 1930-1945, période durant laquelle le cours primaire supérieur se verra officiellement reconnu par le Comité catholique. Enfin, le troisième chapitre – Extension du cours primaire supérieur – brosse le tableau de la dernière période étudiée qui va de 1945 à 1965, années où l'enseignement primaire supérieur s'étend graduellement au-delà de la 12^e année. Ce chapitre se termine au moment où surviennent des changements dans la foulée de la création du ministère de l'Éducation et des recommandations du rapport Parent. Le choix de cette présentation chronologique facilite la lecture et la compréhension des événements.

Dans le traitement de son objet, Croteau a eu recours à une double méthodologie : sources manuscrites et imprimées et témoignages oraux et écrits. En effet, d'une part, il se réfère à diverses archives : notamment celles des congrégations elles-mêmes, celles des Commissions des écoles catholiques de Montréal et de Québec, celles du ministère de l'Éducation et des universités Laval et de Montréal mais aussi les procès-verbaux du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique. D'autre part, il s'est appuyé sur quelques témoignages oraux (6) et écrits (18) recueillis auprès des acteurs et témoins de l'époque (en page 188, l'auteur en fournit la liste complète).

Cet ouvrage est le fruit d'un travail consciencieux. Croteau n'a pas ménagé ses efforts afin de fournir les renseignements utiles à la compréhension de son objet. Par

exemple, les pages 19 à 22 dressent un inventaire succinct mais intéressant des travaux sur son objet d'étude. Par ailleurs, en pages 22 à 25, sont définis certains termes importants qui, simples en apparence, pourraient porter à confusion : frères éducateurs, enseignement primaire supérieur public. On y apprend alors que les congrégations des frères enseignants « ont été instituées principalement pour tenir des écoles chrétiennes destinées aux classes pauvres » (p. 22). Ces congrégations arrivent au Québec surtout à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Dès 1919, les supérieurs provinciaux de chaque congrégation se rencontrent afin de coordonner leur action face aux commissions scolaires. En 1945 est créé un secrétariat général des congrégations qui, fédérées, se nomment alors « Association des Frères enseignants du Québec ». En 1959, l'association deviendra la « Fédération des Frères éducateurs du Canada ». Autres exemples du sérieux de l'entreprise de Croteau, nous retrouvons en annexe une courte description des communautés des frères enseignants : Frères des Écoles chrétiennes de Montréal ; les Clercs de Saint-Viateur ; les Frères de Sainte-Croix ; Frères de la Charité ; Frères du Sacré-Cœur ; Frères Maristes ; Frères de l'Instruction chrétienne ; Frères de Saint-Gabriel. Dans chaque cas, l'auteur propose d'une part, un tableau des effectifs des frères et le nombre d'écoles de 1920 à 1965 et, d'autre part, mentionne quelques frères éminents et quelques anciens élèves publiquement reconnus. De plus, la bibliographie ne se contente pas d'étaler les titres l'un à la suite de l'autre. Elle se divise plutôt entre sources manuscrites (archives, correspondances, procès-verbaux, etc.), sources imprimées (programmes, rapports de comités, etc.), témoignages (oraux, écrits, noms des répondants) et ouvrages généraux. Dans tous les cas et au grand plaisir du lecteur, Croteau a jugé bon d'inclure une courte description de la nature et du contenu de la source. Cette présentation systématique est en outre complétée par une écriture claire, aux phrases courtes et exemptes de jargon. Seule ombre au tableau en ce qui concerne la présentation : l'emploi des références. Celles-ci sont fournies à la fin de chaque chapitre. Or, étant donné leur multiplicité (par exemple, on en retrouve 138 pour le troisième chapitre seulement), le lecteur doit s'astreindre à un constant va-et-vient entre la page qu'il est en train de lire et la fin du chapitre où se trouvent les sources ; cela peut s'avérer exaspérant à la longue. Mais, faut-il le noter, il s'agit là d'une réserve fort mineure.

Quels sont les faits saillants à retenir de cette histoire du cours primaire supérieur et de la participation des frères enseignants dans l'éducation au Québec ? Les écoles primaires supérieures naissent à la faveur de trois phénomènes : 1) le cours commercial (populaire mais critiqué pour son orientation trop matérialiste) ; 2) l'industrialisation et l'urbanisation – surtout à Montréal (défis aux commissions scolaires quant à la formation des élèves) ; 3) la démographie scolaire (l'enseignement élémentaire ne répond plus aux besoins). À Montréal, les enfants de classe moyenne – contrairement aux petites villes qui disposaient d'un collège classique réservé à une élite – ne pouvaient accéder à un niveau de scolarité plus élevé que l'enseignement élémentaire. Les collèges classiques – appuyés par plusieurs membres au sein du Comité catholique – resteront d'ailleurs les plus farouches opposants aux écoles primaires supérieures car ils y voient une concurrence. Cette hostilité se manifestera notamment par leur opposition à l'enseignement du latin dans les écoles primaires supérieures et leur opposition à

l'instauration d'une 13^e année préparant à l'université. Dans ce contexte, le but des frères enseignants sera toujours de fournir aux enfants canadiens-français l'équivalent des High Schools anglo-saxons. Il s'agit en fait d'offrir un cours de culture générale pouvant mener à l'université et ainsi briser le quasi-monopole détenu par les collèges classiques quant à l'accès aux études supérieures en milieu francophone. Ce désir d'élargir l'accessibilité des universités aux enfants de familles francophones se heurtera constamment à l'obstruction de certains membres influents au sein du Comité catholique. À titre d'exemple, les programmes imposés aux écoles primaires supérieures limiteront toujours l'accès aux universités pour leurs finissants en n'incluant pas les cours préalables à l'entrée dans certaines grandes facultés. C'est ainsi qu'avant 1945 les universités sont totalement fermées aux finissants des écoles primaires supérieures. Par contre, entre 1945 et 1955, elles s'ouvrent graduellement mais, entre autres, le droit, la médecine et l'art dentaire restent fermés : « L'incurie des autorités du Conseil de l'instruction publique et la lésinerie du gouvernement empêchèrent l'organisation d'un cours secondaire public gratuit axé sur les facultés universitaires » (p. 166). De plus, ce n'est qu'en 1954 que l'enseignement classique devient officiel dans les écoles publiques. Toutefois, de nombreuses conditions en limitent l'application afin de conserver la suprématie des collèges classiques privés.

L'auteur - détenteur d'un doctorat en philosophie de l'éducation - n'est manifestement pas neutre devant son objet d'étude. Il adopte un ton engagé et prend le parti des congrégations des frères éducateurs qui seront constamment en bute aux tracasseries et aux réticences du Comité catholique. C'est ainsi que Croteau soutient : « les Frères éducateurs ont été, dans l'enseignement public au Québec, les pionniers de la promotion des élèves issus des classes populaires canadiennes-françaises » (p. 163). Il présente donc les frères comme les défenseurs des intérêts des classes populaires et comme des agents essentiels de la démocratisation de l'éducation au Québec.

En somme, cet ouvrage aux multiples qualités permet d'acquérir une vision moins monolithique des communautés religieuses et de leur rôle dans l'enseignement au Québec. Cependant, ce travail n'est pas au-dessus de toute critique. À ce chapitre, on doit déplorer le manque de profondeur dans l'analyse des motifs expliquant le refus des autorités de promouvoir l'enseignement primaire supérieur. On aurait en effet souhaité une meilleure explicitation des intérêts en présence et des raisons sous-jacentes aux nombreuses luttes. De plus, l'auteur ne fait qu'effleurer son deuxième objectif, à savoir cerner la philosophie de l'éducation et la conception de l'homme qui animaient les frères enseignants. Or, pour un détenteur d'un doctorat en philosophie de l'éducation, il faut convenir qu'il s'agit là d'une étrange omission. Ces quelques remarques ne doivent tout de même pas faire oublier que Croteau nous a donné un ouvrage plaisant, engagé, proposant une vision intéressante du rôle des frères enseignants dans la promotion de l'enseignement secondaire. Il montre qu'à cette époque, le clergé n'est pas une institution où règne l'unanimité, il identifie le Comité catholique comme force d'inertie, agent conservateur et, finalement, montre le rôle progressiste qu'ont joué

les frères enseignants dans le système de l'éducation du Québec. Pour ces nombreuses qualités, voilà un ouvrage dont nous recommandons la lecture.

Stéphane MARTINEAU

*Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto,
Centre de recherches en éducation franco-ontarienne.*

Guy GIROUX (dir.), *La pratique sociale de l'éthique*, Montréal, Bellarmin, 1997, 193 p.
(Recherches, 34.)

La popularité croissante du vocable « éthique » et la diversité des mécanismes normatifs qu'il désigne constituent un phénomène social nouveau dont l'étude relève de disciplines autres que la seule philosophie. L'ouvrage sous la direction de Guy Giroux, politicologue de formation et professeur d'éthique à l'Université du Québec à Rimouski, prend pour objet cette éthique « devenue pratique sociale », et s'inscrit parmi les études récentes comme celles d'Éric GAGNON (sur les comités d'éthique) ou celles de Guy ROCHER (à qui l'ouvrage est dédié). Les huit études ici réunies proviennent de différentes sources (communications, rapports de recherche), mais presque toutes sont l'œuvre de spécialistes en sciences politiques. On ne trouvera donc pas, dans ce volume, de contribution à une sociologie générale de l'éthique ou de la morale à la manière des classiques (DURKHEIM, WEBER) ou des contemporains (ANSART, ISAMBERT), mais plutôt un ensemble d'essais interrogeant la « demande sociale d'éthique » spécifiquement contemporaine selon la problématique de la « régulation sociale ». Ce concept, familier aux sociologues, est ici mis au service d'une approche qui situe l'éthique au sein des rapports sociaux de pouvoir : la demande d'éthique est-elle porteuse de changement social ou consolide-t-elle le *statu quo* (introduction, p. 15)? Les trois premières études, plus théoriques, proposent des réponses différentes à cette question ; les cinq suivantes, davantage empiriques, transposent ce questionnement dans des champs de pratiques particuliers. Toutes illustrent la complexité du phénomène et la difficulté d'élaborer un cadre d'analyse adéquat.

Sous le titre « La demande sociale d'éthique : autorégulation ou hétérorégulation ? », G. Giroux présente un « modèle d'analyse sociopolitique » qui distingue la régulation par le contrôle étatique, dont le droit serait le modèle, de la régulation « librement consentie » de la société civile par elle-même, que pourrait représenter l'éthique. L'auteur examine les causes puis les effets pervers possibles de la demande sociale d'éthique en passant en revue les idées de plusieurs auteurs sur le sujet. Certaines de ces idées représentent des alternatives ou des objections possibles au modèle d'analyse proposé et mériteraient une discussion plus poussée, comme l'admet Giroux qui reconnaît le besoin « d'identifier d'autres sous-catégories d'analyse que celles de l'éthique et du droit » (p. 47). Le modèle demeure donc en chantier et ne représente pas le cadre théorique général de tout l'ouvrage. L'auteur